



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À FRÈRE BERNARD COUVILLON,
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR,
À L'OCCASION DU 175^{ème} ANNIVERSAIRE DE SON INSTITUT**

Au Frère Bernard Couvillon, s.c.

Supérieur général des Frères du Sacré-Cœur

1. À l'occasion du 175^{ème} anniversaire de votre Institut, en ce mois spécialement consacré au Sacré-Cœur de Jésus, « trésor de tendresse » [1], je m'associe volontiers à la joie et à l'action de grâce des Frères répandus dans tous les continents et de tous ceux qui ont bénéficié de leur apostolat. En 1821, le Père André Coindre, de l'archidiocèse de Lyon, qui devint Vicaire général du diocèse de Blois, fonda l'Institut des *Frères du Sacré-Cœur*, approuvé comme Institut pontifical le 22 juillet 1894, après avoir érigé auparavant, avec sainte Claudine Thévenet, l'Institut des *Religieuses de Jésus-Marie*; les deux fondations sont inspirées par la même préoccupation d'éduquer chrétiennement la jeunesse pauvre de l'époque.

2. Forme éminente de la vocation baptismale, la vie religieuse est précieuse pour l'Eglise aujourd'hui, car elle est le reflet de la sainteté qui lui vient du Seigneur [2]. Elle traduit le désir de suivre le Christ auprès de qui se trouve le véritable bonheur, en orientant le regard vers le monde à venir. Le Père Coindre, qui s'est lui-même dépensé jusqu'à l'épuisement pour le service de l'Eglise avec « courage et confiance » selon sa devise, demeure pour les membres de l'Institut un exemple. Je désire donc encourager les Frères à poursuivre avec fidélité leur engagement religieux, « dans un esprit de don total au Christ et à l'Eglise », et à réaliser avec amour les missions qui leur sont confiées, dont certaines « peuvent être considérées comme de vrais ministères ecclésiaux » [3].

3. La région de France où est né votre Institut est un creuset de vie spirituelle; au XVII^{ème} siècle, grâce à sainte Marguerite-Marie Alacoque et à [saint Claude La Colombière](#), s'était déjà largement développée la dévotion au Sacré-Cœur, qui donne « de nombreuses grâces de purification, de

consolation surnaturelle, d'encouragement à la pratique de toutes les vertus » [4]. En vivant aujourd'hui la spiritualité du Cœur de Jésus, les Frères suivront une école admirable pour leur vie personnelle comme pour leurs missions. Ils se laisseront conduire par l'Esprit, afin de servir dans l'Église selon le cœur de Dieu, en se donnant totalement, par amour.

Par la prière communautaire, par l'écoute et la méditation de la Parole dont le Père Coindre « faisait sa plus constante et sa plus chère étude », par la participation à l'Eucharistie, les Frères sont unis les uns aux autres autour du Christ et contribuent à édifier leur communauté et l'Église tout entière. Le cœur à cœur avec Jésus élargit le cœur de l'homme aux dimensions du monde, car la prière nous rapproche de Dieu et des hommes. « Par la foi en Lui, le Christ augmente notre amour pour Dieu et pour le prochain » [5]. Ainsi, comme le dit votre *Règle de Vie*, « l'amour de Dieu et du prochain nous fait découvrir les chemins de la prière » [6]. J'exhorte donc les Frères à puiser dans la vie en intimité avec le Christ les grâces pour répondre à leur vocation chrétienne et apostolique spécifique [7]. Nos contemporains ont besoin de témoins pour découvrir l'amour qui vient du Christ, afin de connaître Dieu et de se connaître eux-mêmes, « un amour qui nous pousse à nous aimer les uns les autres » [8], pour participer à la construction de la civilisation de l'amour.

Par leur vie fraternelle, les *Frères du Sacré-Cœur* montrent aux hommes de notre temps que le Christ est le ferment de leur unité et que, grâce à Lui, se constitue une plus grande solidarité. Ils sont appelés à réaliser l'idéal de leur *Règle de Vie*: « Croire en l'amour de Dieu, en vivre et le répandre » [9]. Dans leur vie communautaire, attentifs à chacun et respectueux les uns des autres, ils peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes et former une véritable famille, s'attachant avec délicatesse à la correction fraternelle et au pardon mutuel.

4. L'Église encourage fortement et soutient tous les mouvements et institutions qui s'engagent dans l'éducation de la jeunesse. Dans de nombreux pays, les jeunes manquent d'entourage familial, d'affection et de structures d'encadrement pour leur instruction et leur maturation intérieure. Il est nécessaire de leur donner les moyens de construire leur personnalité, par une formation humaine et par une éducation spirituelle et morale appropriées, pour qu'ils sachent trouver leur place au milieu de leurs frères, assumer des responsabilités dans la société et être de fidèles disciples du Christ. Les éducateurs préparent les témoins et les évangélistes de demain, en éveillant les intelligences, les cœurs et les consciences aux valeurs humaines et spirituelles essentielles. L'Église compte sur ceux qui ont bénéficié ou qui bénéficient aujourd'hui d'une formation, pour qu'ils prennent une part active à la vie des communautés chrétiennes et qu'ils deviennent à leur tour des témoins auprès de leurs frères. En effet, l'éducation de la jeunesse est une œuvre d'évangélisation par excellence, car, en valorisant les talents propres à chacun, l'éducateur permet l'épanouissement de la personne, qui a du prix aux yeux de Dieu lui manifeste l'amour miséricordieux du Seigneur et l'invite à se mettre au service de ses frères. Comme le rappelait saint Ambroise de Milan, « avant de remonter au ciel, Jésus nous laissait comme vicaires de son amour » [10].

5. En demandant à Notre-Dame de Fourvière, à laquelle le Père Coindre avait confié l'Institut naissant, de vous accompagner dans vos missions, je vous accorde de grand cœur la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à tous vos Frères et aux personnes qui bénéficient de votre apostolat.

Lundi le 22 juillet 1996.

IOANNES PAULUS PP. II

[1] Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, *Poésie*, n.23, 6.

[2] Cfr. *Perfectae Caritatis*, 8-10; Ioannis Pauli PP. II *Vita consecrata*, 60.

[3] Ioannis Pauli PP. II *Vita consecrata*, 60.

[4] Pii XII *Haurietis Aquas*, 1956.

[5] S. Irenaei Lugdunensis *Praedicationis Apostolicae demonstratio*, 87.

[6] *Règle de Vie*, 134.

[7] Cfr. *Règle de Vie*, 119. 150.

[8] Leonis XIII *Annum Sacrum*, an. 1900.

[9] *Règle de Vie*, 13.

[10] S. Ambrosii *In Evangelium Lucae*, 1. 10. 175.

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana